



**Montréal**  
76 cadres « mis en disponibilité » reçoivent leur plein salaire

Page A 3

Les trousseaux festives de **Jean Aubry** Page A 4

Québec fait fi de l'avis du BAPE et autorise la mine d'**Ariane Phosphate** Page A 3

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

Vol. CVI N° 292

LE DEVOIR, LE MERCREDI 23 DÉCEMBRE 2015

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

2015, ANNÉE DE L'EXIL



ARMEND NIMANI AGENCE FRANCE-PRESSE

Des pays européens ont commencé à stopper les migrants en érigeant des clôtures, comme celle-ci, à la frontière de la Grèce et de la Macédoine.

## Un million de migrants sont entrés en Europe

La crise migratoire est la plus importante depuis la Seconde Guerre mondiale

MICHEL HENRY

Le million. Au 21 décembre, 1 005 504 migrants et réfugiés étaient entrés en Europe (3% par terre et 97% par mer) depuis le début de l'année, un nombre record, la plupart (816 752) débarquant sur les côtes grecques, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Ces arrivées, également effec-

tuées par l'Italie (150 000), la Malte, la Bulgarie, l'Espagne et Chypre, représentent un nombre quatre fois plus élevé qu'en 2014. « C'est le plus gros afflux depuis la Seconde Guerre mondiale », note l'OIM.

La moitié est composée de Syriens fuyant la guerre, 20% sont afghans, 7% irakiens, selon l'OIM et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Cette année,

déjà 3692 migrants sont morts en tentant de traverser la Méditerranée, soit plus de dix par jour — et 400 de plus par rapport à toute l'année 2014. Mardi, 11 sont morts lors d'un naufrage en mer Egée. « On ne peut pas se contenter de compter le nombre d'arrivants ou les près de 4000 disparus ou noyés, a indiqué ce mardi le

VOIR PAGE A 8 : MILLION

## La loi sur l'aide à mourir a le champ libre

La Cour d'appel annule l'injonction qui suspendait des articles clés

MARCO FORTIER

Un nouvel obstacle qui se dressait devant la loi québécoise sur l'aide médicale à mourir a été levé : la Cour d'appel a annulé mardi un jugement qui suspendait certains articles de la Loi concernant les soins de fin de vie.

Plus rien ne s'oppose à l'application intégrale de la loi, entrée en vigueur le 10 décembre, qui autorise un patient mourant à demander l'aide d'un médecin pour mettre fin à ses jours.

La Cour d'appel a annulé une décision rendue le 1<sup>er</sup> décembre par la Cour supérieure. Le juge Michel Pinsonnault avait déclaré que des articles de la loi québécoise étaient incompatibles avec le Code criminel, qui relève d'Ottawa. Il avait soutenu qu'en cas de conflit, la loi fédérale a priorité sur la loi provinciale.

La Cour d'appel a statué que la loi provinciale doit être en conflit avec une loi fédérale « valide » pour que cette doctrine de la « prépondérance » s'applique.

Or, la Cour suprême du Canada a invalidé en février dernier les articles du Code criminel qui interdisaient l'aide médicale à mourir, dont l'article 14, qui prévoit que « nul n'a le droit de consentir à ce que la mort lui soit infligée ».

Le tribunal a suspendu l'application de son jugement pendant un an, le temps de laisser le Parlement fédéral baliser l'aide médicale à mourir. Les élections fédérales ont retardé le processus d'actualisation du Code criminel. Le gouvernement Trudeau a demandé six mois supplémentaires pour faire ses devoirs.

« Les dispositions invalides du Code criminel qui prohibent l'aide médicale à mourir ne peuvent à elles seules empêcher l'entrée en vigueur et

VOIR PAGE A 8 : AIDE

NOËL AUTREMENT

## Apprivoiser la fête des autres

SARAH R. CHAMPAGNE

De grands boulevards, un centre commercial, un autre, puis un stationnement aussi grand que le supermarché qu'il ceinture. Une petite allée entre deux parterres qui attendent la neige. Des appartements en rangées brutes et carrées, dont le blanc des murs intérieurs n'est que rarement interrompu par des couronnes de Noël. À l'extrémité du corridor, les odeurs de la cuisine des Al-Khatat se font déjà sentir, un mélange d'épices, de viandes et de douceurs qui remplit l'air.

Ces Irakiens arrivés en tant que réfugiés en 2000 ne fêtent pas Noël, mais ils profitent de la période des Fêtes — et des congés généralisés — pour se retrouver en famille ou entre amis. Aucune décoration saisonnière clinquante ou brillante, mis à part les fioritures de mise dans une maison moyen-orientale : épaisses tentures et tapis, service de thé fleuri, tableaux dorés de



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Hussein al-Khatat montre ici une de ses œuvres de calligraphie, qui présente 99 façons de dire « dieu ». Son épouse, Mena, a préparé un festin : riz à l'aneth, poulet au citron, agneau haché en sauce...

calligraphie, quelques meubles en bois.

À l'instar des autres enfants québécois, les jeunes Al-Khatat avaient retenu davantage la fi-

gure du père Noël que celle de Jésus avant leur premier Noël au Canada. « J'avais une dizaine d'années, je croyais au père Noël et j'étais très excité à

l'idée que j'allais trouver des cadeaux au matin. Mais le lendemain, il n'y avait rien! » relate

VOIR PAGE A 8 : NOËL

AUJOURD'HUI



**Le Devoir fait recette** · Le frozen pudding de Joséphine pour expliquer la dent sucrée au sirop d'érable des Québécois. Page A 4

**Actualités** · Le Barreau exprime son désaccord quant à l'une des recommandations de la commission Charbonneau, qui permettrait aux citoyens de poursuivre les fraudeurs. Page A 5



Avis légaux..... B 4  
Décès..... B 6  
Météo..... A 5  
Mots croisés..... A 5  
Petites annonces..... B 6  
Sudoku..... B 3



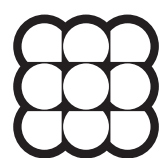
**L**a veille, le jour de Noël et le lendemain, la veille, le Jour de l'an et le lendemain, comme chaque jour, des milliers de médecins spécialistes seront au travail, à l'hôpital ou de garde. Je serai du groupe. Fêtes, pas fêtes, nous veillerons à soigner les patients puisque la maladie, le cancer, les urgences, les accouchements ne prennent jamais de vacances.

Et puisque les médias s'intéressent beaucoup aux médecins, nous avons pris la résolution, dès janvier, d'inviter des journalistes, des chroniqueurs et des éditorialistes à accompagner des médecins spécialistes « sur le terrain » pour vivre ce défi du quotidien qui ne fait pas les manchettes. De vrais patients à soigner et de vrais médecins à pied d'œuvre pour les traiter.

**Évidemment, nous préférons vous savoir en santé et c'est ce que nous vous souhaitons pour 2016 !**



**Dr<sup>e</sup> Diane Francoeur**  
Obstétricienne gynécologue  
Présidente



**FÉDÉRATION  
DES MÉDECINS  
SPÉCIALISTES  
DU QUÉBEC**

fmsq.org

## AUSTRALIE

# Feu vert à un projet qui menacerait la Grande Barrière de corail

ALEXANDRE SHIELDS

**M**algré les risques que le projet représente pour la Grande Barrière de corail, l'Australie a autorisé mardi un important projet d'expansion portuaire qui servira à exporter des dizaines de millions de tonnes de charbon chaque année.

Après des années de débats, le gouvernement australien a finalement autorisé l'agrandissement des infrastructures portuaires dans le secteur d'Abbot Point, situé au nord-est du pays. Grâce au feu vert de Canberra, le port permettra à terme l'exportation de 120 millions de tonnes de charbon chaque année.

Le projet va de pair avec le gigantesque projet minier Carmichael Coal Mine, de la multinationale indienne Adani. Plus de 60 millions de tonnes de charbon doivent être tirées du sol chaque année, et ce, sur une période de près d'un siècle. La mine servira surtout à répondre à la demande croissante de l'Inde.

Quant au port, son approbation survient après des débats sur les impacts redoutés sur la Grande Barrière de corail, un site naturel unique au monde. Contrairement à ce qui était prévu au départ, l'Australie a ainsi décidé de ne pas autoriser le promoteur à draguer les fonds marins pour ensuite relarguer la matière tout près du parc marin protégeant en théorie la Grande Barrière des risques de dommages environnementaux.

Lors de la construction du port, qui sera situé à 20 kilomètres du récif, les fonds marins dragués devront être retirés de l'eau et envoyés dans un site situé sur la terre ferme. Selon le gouvernement australien, cela permettra d'éviter les risques pour la Grande Barrière de corail.

Pour les écologistes, le feu vert est toutefois une très mauvaise nouvelle. Il s'agit en fait d'une décision « irresponsable pour le récif, illogique et non nécessaire », selon Greenpeace. Qui plus est, le groupe estime que la filière du charbon est condamnée au recul, au fur et à mesure que les politiques de



ASSOCIATED PRESS

L'état de santé de la Grande Barrière ne cesse de se détériorer.

lutte contre les changements climatiques se mettent en place.

Selon la WWF – Australie, les eaux d'Abbot Point abritent par ailleurs des espèces fragiles, comme des dugongs, des tortues de mer ou des dauphins, tandis que les marais avoisinants sont utilisés par les oiseaux migrateurs. Selon le groupe, le dragage des fonds marins représente en soi une menace sérieuse pour la Grande Barrière de corail.

### Coraux en péril

L'état de santé de la Grande Barrière ne cesse de se détériorer. Selon les résultats d'une étude américaine publiée en 2013, elle a perdu la moitié de ses coraux en à peine trois décennies.

Les écosystèmes du récif présentent « une tendance à la dégradation de leur état en raison d'une qualité de l'eau qui reste mauvaise et des effets cumulatifs du changement

climatique et d'une augmentation, en fréquence et en intensité, des événements [météorologiques] extrêmes », selon un rapport publié par Canberra.

D'autres menaces risquent fort de nuire au retour des coraux. Toute la zone maritime souffre de plus en plus des impacts de l'acidification des océans, un phénomène directement lié à l'accroissement constant des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Une situation que le charbon contribue d'ailleurs à aggraver.

La Grande Barrière abrite une très grande biodiversité. Celle-ci couvre une superficie de 348 000 kilomètres carrés, au nord-est de la côte australienne. Inscrite sur la liste du patrimoine mondial en 1981, elle abrite 400 espèces de coraux, 1500 espèces de poissons et 4000 espèces de mollusques.

Avec l'Agence France-Presse  
Le Devoir

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES

# Trudeau aura beaucoup de pain sur la planche en 2016

FANNIE OLIVIER  
à Ottawa

**A**près les beaux discours, le temps de passer à l'action. Fraîchement revenu de la conférence sur le climat à Paris, le gouvernement de Justin Trudeau doit désormais se retrousser les manches et poser des gestes tangibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre au pays.

La chose nécessitera une bonne dose de doigté et le sens du compromis, car les intérêts des provinces sont souvent en contradiction sur cet enjeu.

L'année 2015 aura été marquée par un virage à 180 degrés sur la façon dont Ottawa aborde la question des changements climatiques. Au pouvoir depuis près de dix ans, les conservateurs de Stephen Harper s'étaient faits les ardents promoteurs des sables bitumineux de l'Ouest. Au cours de leurs mandats, les lois sur la protection de l'environnement se sont progressivement affaiblies et peu a été fait concrètement pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) au pays.

Le gouvernement conservateur est sorti de son inertie en la matière au mois de mai pour proposer une cible de réduction des GES de 30% d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 2005. Les partis d'opposition d'alors — Parti libéral compris — avaient dénoncé cet objectif jugé bien peu ambitieux. Des mois plus tard, c'est toutefois cette cible que les libéraux au pouvoir ont présentée au monde entier à la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques.

L'une des questions en suspens pour 2016 est de savoir si les libéraux fixeront un nouvel objectif de réduction des GES. La ministre de l'Environnement et des Changements climatiques, Catherine McKenna, a déjà indiqué que la cible des conservateurs était un « plancher » et non un plafond. Mais en entrevue, le premier ministre Justin Trudeau a semblé frileux à se montrer plus ambitieux, plaidant qu'au fond, le plan est bien plus important que la cible.

« Depuis 20 ans, les conversations politiques ont toujours été concentrées sur les cibles, a dit M. Trudeau à La Presse canadienne. On a un jeu où les gens mettent des cibles et ne font rien pour les atteindre. Je refuse de jouer à ce jeu-là,

parce que c'est justement le jeu qui a fait [en sorte] qu'on n'a rien fait quasiment depuis 20 ans là-dessus », a-t-il déploré.

Le premier ministre libéral a promis de tenir une rencontre fédérale-provinciale sur la lutte contre les changements climatiques dans les 90 jours suivant la conférence de Paris.

Il reste donc un peu moins de trois mois à M<sup>me</sup> McKenna pour faire le travail de débroussaillage. « Je planifie une rencontre avec mes homologues, les ministres de l'Environnement, aussitôt que possible, quelque part à la fin janvier, idéalement », a-t-elle indiqué à la sortie d'une réunion du cabinet avant les Fêtes, la semaine dernière.

### Prix sur le carbone

À l'ordre du jour devraient figurer des discussions sur les façons de fixer un prix national sur le carbone — une chose que les libéraux se sont engagés à faire.

Avec l'Alberta, qui a promis une taxe sur le carbone semblable à celle de la Colombie-Britannique, et le système de plafonnement et d'échange des droits d'émission du Québec, qui s'étendra à l'Ontario et au Manitoba, le chemin est bien pavé par les provinces.

La Saskatchewan de Brad Wall se montre la plus récalcitrante, mais les libéraux semblent déterminés à aller de l'avant.

« Je vois difficilement comment ils pourraient ne pas le faire, peu importent les protestations de Brad Wall », a soutenu le directeur principal d'Equiterre, Steven Guilbeault.

Les libéraux devront par ailleurs s'affairer à concrétiser leurs promesses électorales, comme des investissements massifs pour les infrastructures vertes et les transports collectifs.

Pour Pierre-Olivier Pineau, professeur spécialisé sur les questions énergétiques à HEC Montréal, il va de soi que les cibles actuelles de réduction des GES ne pourront être atteintes sans mettre en œuvre un plan. « On ne peut pas atteindre nos cibles avec les balbutiements de plans que nous avons. Il va falloir être bien plus agressifs dans nos politiques en transport et en bâtiment, notamment, pour pouvoir les atteindre », a-t-il signalé en entrevue. Dans ce contexte, ça ne servirait à rien d'établir une cible plus élevée, à son avis.

La Presse canadienne

# ACTUALITÉS

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Des projets de recherche sont attendus à Montréal

L'installation de Future Earth pourrait favoriser les collaborations internationales

CAROLINE MONTPETIT

Montréal continue d'assurer un certain leadership dans le domaine de la recherche sur le climat, notamment en abritant le secrétariat de l'organisation Future Earth, qui regroupe quelque 60 000 scientifiques réseautés à travers cinq grandes villes du monde. Au cours des prochains mois, des projets de recherche devraient émerger autour des changements climatiques et du développement durable, assortis d'applications possibles.

Depuis que Montréal a été choisie pour abriter le secrétariat en février dernier, des directeurs régionaux de l'organisme ont été nommés à Paris, à Tokyo, au Colorado et à Stockholm. À Montréal, c'est le chercheur Paul Shrivastava, de l'Université Concordia, qui assure la présidence de l'organisme, tandis que la Française Hélène Prieur en est la directrice générale. L'organisation est d'ailleurs installée dans des locaux prêtés par l'Université Concordia au centre-ville de Montréal.

Selon Rémi Quirion, le scientifique en chef du Québec, la candidature de Montréal s'est démarquée parce que les scientifiques de ses universités y travaillent davantage en réseau avec différentes disciplines. « Nous, on finance des programmes qui impliquent des chercheurs de différents milieux », dit M. Quirion.

L'objectif de Future Earth est en effet de travailler en « coconstruction », en alliant non seulement des chercheurs de différentes disciplines, mais également des représentants des gouvernements et des communautés.

Alors que la ville de Stockholm abrite un réseau de chercheurs très performants par exemple, elle n'offrirait pas cette multidisciplinarité du milieu montréalais.

« À la différence d'autres organismes, Future Earth veut vraiment se mettre à la coconception de projets, où des chercheurs vont s'asseoir avec des membres des gouvernements et des communautés locales », dit M. Quirion.

Quant au financement des projets de recherche, il devrait largement provenir de fonds publics, ce qui diminue le risque de conflits d'intérêts. M. Quirion précise que l'organisme souhaite aller chercher du financement à hauteur de quelque 100 millions de dollars par année, dont « une bonne partie devrait venir du Belmont Forum, un regroupement d'organismes subventionnaires ».

Future Earth est en fait né de la fusion de quatre grands organismes internationaux dont les recherches portaient entre autres sur les changements climatiques et l'acidification des océans.

Il est probable que les projets qui prendront naissance à Future Earth soient très orientés vers le développement durable des villes, soit l'économie d'énergie et le transport électrique.

Par ailleurs, l'établissement à Montréal du secrétariat de l'organisation pourrait permettre de plus grands partenariats entre des chercheurs de différents pays.

M. Quirion évoque la possibilité de faire des études nordiques comparatives, par exemple avec la Scandinavie ou avec la Russie, ou des travaux sur la biodiversité en collaboration avec l'Amazonie.

Le Devoir

### Cure de jeunesse au parc La Fontaine

Montréal compte réaménager le parc La Fontaine, mais elle souhaite d'abord entendre l'opinion des Montréalais à ce sujet. Mercredi matin, le comité exécutif prévoit octroyer un contrat de 135 593 \$ à la firme Rayside Labossière pour réaliser une « démarche de planification participative » qui mènera à l'élaboration d'un plan directeur pour l'emblématique parc. Trois soumissionnaires ont participé à l'appel, mais un seul a été jugé conforme. D'importants travaux de mise aux normes du parc sont nécessaires et certains sont urgents, souligne-t-on. Au cours des dernières années, le maire du Plateau-Mont-Royal, Luc Ferandez, a maintes fois exprimé le souhait de réduire les surfaces asphaltées du parc, mais le dossier relève de l'administration centrale.

Le Devoir

### Oui aux planches à roulettes sur les pistes cyclables

Les planchistes pourront bientôt rouler sur les pistes cyclables du réseau montréalais. Le comité exécutif doit se prononcer mercredi sur une modification de la réglementation afin d'autoriser les planches à roulettes au même titre que les vélos, les patins à roues alignées et les quadripporteurs sur les pistes cyclables. Cette décision fait suite au dépôt en mai dernier d'une motion de Projet Montréal pour reconnaître la planche à roulettes comme mode de transport actif. Les planchistes seront autorisés sur les pistes cyclables séparées physiquement des voies de circulation routière, mais pas sur les bandes cyclables puisque le Code de la sécurité routière les interdit sur la chaussée.

Le Devoir



ALEXANDRE SHIELDS LE DEVOIR

En naviguant sur le Saguenay, les navires qui chargeront le minerai traverseront le seul parc marin de la province, soit le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. Ils navigueront notamment en plein cœur de l'habitat essentiel du béluga, une espèce en voie de disparition.

## SAGUENAY

### Québec autorise un projet minier sans évaluer le port qui sera construit

ALEXANDRE SHIELDS

Le gouvernement Couillard vient d'approuver le projet minier Arianne Phosphate sans tenir compte de l'avis du BAPE, qui jugeait que le projet ne devait pas être autorisé avant que le port qui sera construit pour exporter le minerai soit soumis à une évaluation environnementale québécoise. La future mine fera augmenter le trafic maritime dans le seul parc marin du Québec.

Par la voie d'un simple communiqué publié ce mardi 22 décembre, le gouvernement a annoncé la mise en place du « décret environnemental » qui ouvre la voie au projet de mine d'apatite du lac à Paul d'Arianne Phosphate.

« Le territoire québécois regorge de richesses et offre un potentiel immense en matière d'exploitation des ressources naturelles, et nous privilégions les projets qui s'engagent à respecter les milieux d'accueil et les principes de développement durable. Ce décret environnemental pour la mine est une première étape importante vers la concrétisation du projet d'Arianne Phosphate, qui présente un potentiel de retombées économiques important pour le Québec », a fait valoir le premier ministre, Philippe Couillard, dans le communiqué.

Selon les informations diffusées par le gouvernement, le projet de mine d'apatite du lac à Paul prévoit 375 emplois directs pendant la phase d'exploitation et 475 lors de la phase de construction. Québec a injecté des fonds publics dans le projet, par l'entremise d'Investissement Québec.

#### Silence sur le port

Le feu vert donné par Québec signifie que le gouvernement Couillard a décidé de faire fi du

jugement du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) concernant le port qui sera construit pour permettre d'exporter le concentré d'apatite.

Dans son rapport publié en octobre par le ministre de l'Environnement, le BAPE concluait en effet que l'autorisation du projet minier Arianne Phosphate « devrait être conditionnelle à un examen environnemental public du projet de terminal maritime à Sainte-Rose-du-Nord, à la satisfaction du gouvernement du Québec, qui aurait alors toutes les informations écologiques, sociales et économiques nécessaires à sa prise de décision ».

Les commissaires du BAPE qui ont étudié ce projet de mine à ciel ouvert estiment en effet que « les trois composantes du projet, soit le site minier, le tracé choisi pour le transport du concentré et le terminal maritime, forment un tout indissociable pour la prise de décision gouvernementale ».

#### Sur le Saguenay

Or, le port qui sera construit pour exporter la production de concentré d'apatite a été exclu de l'étude d'impact soumise au gouvernement du Québec, en prévision du BAPE. « En l'absence de cet important élément du projet minier auquel s'ajoute le fait que le promoteur a surtout considéré les aspects économiques dans le choix des scénarios de transport, l'analyse de la commission d'enquête se trouve limitée », déploraient les commissaires.

Le projet de port fait l'objet d'une évaluation environnementale par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, à laquelle le Québec participe. Le promoteur de la mine considère que le port est de compétence fédérale.

Le port nécessaire au développement du

projet minier doit être construit à Sainte-Rose-du-Nord. Il doit permettre de charger trois millions de tonnes de concentré d'apatite chaque année, soit près de trois fois la production du projet Mine Arnaud, à Sept-Îles. Les navires qui chargeront le minerai, à raison d'un tous les cinq jours, auront une capacité de 40 000 tonnes.

En naviguant sur le Saguenay, ils traverseront le seul parc marin de la province, soit le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. Ils navigueront notamment en plein cœur de l'habitat essentiel du béluga, une espèce en voie de disparition.

La mine serait à proximité du lac à Paul, à 200 kilomètres au nord de la ville de Saguenay. La fosse d'extraction à ciel ouvert aurait une largeur de 600 mètres, une longueur de 2300 mètres et une profondeur d'environ 450 mètres. L'exploitation de la mine devrait durer 26 ans.

La minière se dit optimiste de trouver preneur pour son concentré d'apatite, malgré les difficultés rencontrées par le projet Mine Arnaud. La Banque mondiale entrevoit néanmoins des années difficiles pour le marché du phosphate (l'apatite est composée de phosphate).

Par voie de communiqué, la Coalition pour que le Québec ait meilleure mine a déploré « l'autorisation hâtive » du projet Arianne Phosphate. « Le promoteur a tronqué le projet en vue d'en faciliter l'acceptation. Cela crée un dangereux précédent, qui vient affaiblir la portée de l'évaluation environnementale des projets et les audiences publiques qui y sont associées », a fait valoir Dominique Bernier, coordonnatrice et co-porte-parole de la Coalition.

La Coalition et ses partenaires examinent la possibilité de recours judiciaires.

Le Devoir

## MONTRÉAL

### Le « Club Med » de la Ville encore garni

JEANNE CORRIVEAU

Le « Club Med » (pour « employés mis en disponibilité ») de la Ville de Montréal compte encore un nombre élevé de cadres qui n'occupent pas des fonctions correspondant à leur rémunération, a constaté Projet Montréal, qui reproche à l'administration Coderre de ne pas avoir réussi à endiguer le problème.

Selon des données obtenues auprès de la Ville par l'opposition grâce à la Loi sur l'accès à l'information, 76 cadres étaient considérés « en disponibilité » le 3 juillet dernier, contre 65 en 2013 et 83 en 2014. Comme ils gagnent en moyenne 108 000 \$ par année, Projet Montréal estime que les Montréalais paient 8,2 millions pour des employés dont les capacités ne sont pas exploitées à leur pleine mesure. Certains d'entre eux touchent un salaire pouvant aller jusqu'à 136 000 \$ ou 168 000 \$ annuellement, note Projet Montréal.

#### Postes permanents

De 76 cadres en disponibilité, 48 le sont depuis trois ans, souligne la conseillère Laurence Lavigne Lalonde. Certains ont peu de tâches à effectuer en attendant d'être réaffectés, alors que d'autres sont mis sur des mandats, dit-elle.

« Quand le maire Coderre avait été élu, il disait qu'il y avait trop de monde à la Ville. Il a voulu régler

« Quand le maire Coderre avait été élu, il disait qu'il y avait trop de monde à la Ville. Il a voulu régler ça avec son Plan quinquennal de la main-d'œuvre, mais la réalité l'a rattrapé car il y a des conventions collectives et des planchers d'emploi dans certains cas. »

La conseillère Laurence Lavigne Lalonde

ça avec son Plan quinquennal de la main-d'œuvre, mais la réalité l'a rattrapé, car il y a des conventions collectives et des planchers d'emploi dans certains cas », a commenté la conseillère.

Selon elle, l'administration Coderre devra mettre davantage d'efforts pour réintégrer ces cadres dans d'autres fonctions : « Ces employés ne sont sûrement pas contents de se retrouver dans ce Club Med. » Et l'administration devrait faire appel à eux avant d'embaucher des ressources externes comme le consultant payé à 1800 \$ par jour pour l'accueil des réfugiés, ajoute Mme Lavigne Lalonde.

Précisons que certains des cadres de la Ville embauchés avant 2002 bénéficient d'une sécurité d'emploi, car ils ont un poste permanent, alors que les autres ne profitent pas d'une telle protection.

#### Tout le monde travaille

Le président du comité exécutif,

Pierre Desrochers, soutient que les données obtenues par l'opposition ne reflètent pas tout à fait la réalité, car elles tiennent compte de cadres en invalidité ou qui écoulent leur banque de vacances.

Il insiste pour dire que l'administration n'a pas ménagé ses efforts pour remédier à la situation. « C'est l'un des premiers projets sur lesquels on s'est penchés. On a demandé que l'administration apporte les correctifs requis », explique-t-il.

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 18 décembre 2015, l'administration a réduit de 44% les effectifs d'employés (cadres et syndiqués) en disponibilité, faisant passer leur nombre de 233 à 131, signale-t-il.

Il reste néanmoins 72 cadres en disponibilité, admet-il : « Mais ce sont tous des cadres qui sont occupés. Ils sont au travail, sur des projets spéciaux, ou ils sont réaffectés selon leurs compétences, mais il n'y a personne qui, au moment où on se parle, est à la maison à ne rien faire. »

#### Le talent

L'administration souhaite réduire de 25% le nombre d'employés en disponibilité au cours de la prochaine année. La Ville dispose d'un « cadre de gestion » afin de replacer les employés selon leurs compétences, soutient M. Desrochers.

« À une certaine époque, les gens mis en disponibilité étaient presque stigmatisés, mais ce n'est plus le cas. Les gens ont des compétences. Parfois, ils sont victimes d'une réorganisation, mais il y a encore du talent. Il faut utiliser ce talent-là », avance-t-il.

Selon M. Desrochers, il est inévitable que la Ville compte des employés en disponibilité. « Une ville, ça bouge, c'est organique », dit-il, tout en précisant que les cadres bénéficiant de postes permanents seront de moins en moins nombreux à mesure que le temps avance.

Le Devoir

## ACTUALITÉS

## Le Devoir fait recette

## Le frozen pudding de Joséphine

Alors que se préparent les fêtes de fin d'année, nous avons fait appel à nos lecteurs pour qu'ils fouillent leurs cartons à la recherche d'une recette léguée de génération en génération. Nous poursuivons cette série gourmande, dans laquelle vous trouverez une recette, le contexte familial qui l'a fait naître et la touche d'un expert des traditions culinaires inspiré par la recette pour raconter un pan d'histoire de la gastronomie.

MARTINE DUMONT

**V**oici une recette de grand-maman Joséphine Painchaud, transmise à maman Madeleine Boucher de Grosbois, et héritée par moi. Une recette qui a voyagé d'Outremont à Amos à Montréal, d'un siècle à l'autre.

Le 18 septembre 1972, maman Madeleine m'a expédié un carnet où elle avait recopié ses trésors de bouffe: j'étais alors étudiante à la fac de droit de l'Université de Montréal, un brin nostalgique de ces odeurs d'enfance, et presque prête à prendre la relève...

Comme les congélos étaient très rares dans les années 1930, ma mère racontait que ce dessert était donc placé à l'extérieur, dans du sel, quelques jours avant Noël, pour bien geler. À Amos (Abitibi), dans les années 1960, parce que la partie «congélateur» du frigo était comble, Madeleine mettait certaines provisions (dont le fameux frozen pudding) dans une boîte en bois fabriquée par mon père Jacques: le tout déposé sur la galerie extérieure, à l'arrière de la maison. Notons que le froid était toujours présent à cette époque...

## Le mot de l'historienne



CATHERINE FERLAND

Saviez-vous qu'il existe plus d'une centaine d'espèces d'érable dans le monde? C'est en Amérique du Nord-Est et particulièrement au Québec que l'on trouve le plus d'érables à sucre (*Acer saccharum*), la meilleure variété pour la production sucrière. Certains spécimens vivent jusqu'à 250 ans: cet érable au tronc énorme que vous avez

vu à Sorel, à Plessisville, à Donnacona ou à Saint-Georges de Beauce a probablement été contemporain de vos trisaïeux!

Il y a longtemps que le Québec a la «dent sucrée». Les Amérindiens avaient l'habitude de récolter l'eau d'érable: les hommes se chargeaient d'entailler et de récolter, tandis que les femmes s'occupaient de l'évaporation de la sève. On appelait «lune de sucre» le mois durant lequel on collectait le précieux liquide. Les Français ne connaissaient pas l'érable à sucre avant d'arriver ici. En 1557, un compagnon de voyage de Jacques Cartier note que ce suc «fut trouvé d'autant bon goût, & délicat que le bon vin d'Orléans ou de Beaune.» Les Européens étaient à l'affût de nouvelles sources de sucre, car ce produit était rare et cher dans l'Ancien Monde: on porte donc beaucoup d'attention au potentiel sucrant de l'érable.

Le sucre du pays acquiert rapidement ses lettres de noblesse dans notre grammaire culinaire. Au début des années 1700, une «femme d'affaires» canadienne, Agathe Legardeur de Repentigny, confectonne et envoie de petites dragées d'érable à la Cour de France. On raconte que le roi Louis XIV, friand de sucreries, les a beaucoup appréciées!

Pendant plusieurs générations, l'érable demeure la principale «petite douceur» des habitants de la vallée du Saint-Laurent. On consomme du sirop, mais surtout du sucre, conservé en «pain» dont on fait des réserves pour en casser des morceaux à mesure. Bien entendu, on l'intègre volontiers aux desserts cuisinés.

Si les installations pour produire du sucre demeurent longtemps rudimentaires, elles se modernisent au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Des techniques et des instruments plus efficaces font leur apparition et, en même temps ou presque, les érablières se découvrent une nouvelle vocation: celle d'accueillir les citadins nos-

talgiques de la vie à la campagne! C'est ainsi que les cabanes commencent à accueillir des «parties de sucre» dès les années 1860. Et n'ont jamais cessé de le faire depuis.

Pour finir, une bonne nouvelle: il semble que les produits de l'érable aient moins d'incidence sur le taux de sucre sanguin que le sucre blanc ou le sirop de maïs. Ils pourraient même avoir des propriétés médicinales: l'*Encyclopédie de Diderot et d'Alembert* nous apprend qu'il était considéré en 1751 «comme beaucoup plus sain que le sucre ordinaire, & l'on en vante l'usage pour les rhumes & pour les maladies de la poitrine.» Intéressant, quand l'on sait qu'en 2011, une molécule aux propriétés antioxydantes, baptisée quebecol, a été isolée dans le sirop d'érable par des chercheurs... Un dossier à suivre. En attendant, sucrons nous gaiement le bec pour les Fêtes!

## Les ingrédients

1 chopine de crème à fouetter  
1 œuf  
1 tasse de sirop d'érable  
1/2 livre de macarons écrasés (Après bien des recherches, je ne trouve pas la recette des macarons: Madeleine est décédée, sa sœur Hélène itou... donc plus personne pour m'éclairer sur le sujet. J'utilise donc les biscuits Amaretti que l'on trouve facilement dans le commerce.)

## La préparation

1. Fouetter la crème avec le blanc d'œuf, jusqu'à formation de pics fermes
2. Mettre le jaune d'œuf dans une tasse à mesurer et remplir de sirop d'érable
3. Verser ce mélange dans la crème fouettée et continuer de battre
4. Ajouter les biscuits écrasés et mélanger dé-li-ca-te-ment à la main
5. Verser dans un joli moule et faire prendre au froid.

Collaboration spéciale  
Le Devoir

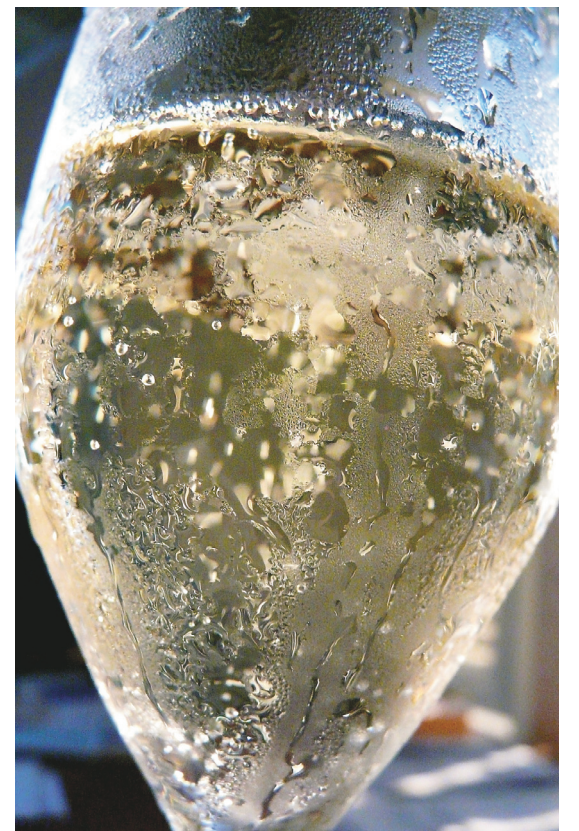


BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, P68, P173. DOMAINE PUBLIC  
Femme conduisant un traîneau pour la récolte de l'eau d'érable, vers 1910.

## Trousses festives de dernière minute

JEAN AUBRY

«Buvons à nos amours sorcières,  
à leurs beaux yeux si attirants,  
et que, dans son éclat brillant,  
la Beauté coule dans nos verres!»



JEAN AUBRY

**C**es vers cités au VIII<sup>e</sup> siècle par le poète iranien Abū-Nuwās\* lors d'agapes à vous donner des réflexes nerveux parasympathiques dans la région moyenne du bas du corps en plus d'avoir le cœur qui bat la chamade, mais dans la partie haute du corps cette fois, suffiraient à eux seuls à distiller quelques millilitres d'humanité à une époque où le mot «amour» étouffe, irrémédiablement coincé qu'il est à la page 74 du *Petit Robert* de l'édition de juin 1996 et toujours en circulation. Du moins chez moi. Un mot que le poète bachique décoincerait illico aujourd'hui s'il était parmi nous.

Car aux climatosceptiques de ce monde encore et toujours malmené par ces sceptiques qui le nient sans vergogne se greffent aussi ces vinosceptiques incapables de concevoir que l'échange pacifiste et fraternel entre deux hommes dégustant un simple verre de vin puisse être une arme d'agitation festive au cœur même des Hommes de ce monde. Alors buvons-le, ce verre de vin, et libérons à notre tour l'humanité des mots! En attendant que «la Beauté coule dans nos verres!»

## Trousse festive à moins de 51 \$

**Mousseux.** Conde de Haro Brut Vintage 2011, Cava, Muga, Espagne (19,95\$ - 12396794): C'est sur un sauté de veau légèrement crème aux champignons que ce cava s'est senti merveilleusement accompagné, en raison de sa prestance, de sa personnalité affirmée ainsi que par la vinosité profonde de l'ensemble. Une bulle qui ne batifole pas, mais qui est sérieuse et ne manque ni de race ni de panache. (5) ★★★

**Blanc.** Chardonnay 2014, Giuseppe Campagnola, Italie (13,85\$ - 12382851): Certains Italiens ont compris que l'on pouvait à la fois pratiquer des volumes substantiels tout en livrant un produit de qualité, à prix d'ami. Voilà un vin qui vous attrape au détour par le collet pour mieux faire jouer sa joueuse acidité au côté d'un fruité de pomme et de pêche mûres des plus séduisants. C'est sec, léger et pas boisé. Un régal. (5) ★★1/2

**Rouge.** Madiran 2012, Domaine Labranche Laffont, France (16,85\$ - 919100): J'aime le vin de Christine Dupuy, car elle sait faire jaillir du tannat ses qualités fruitées tout en mettant la pédale douce sur la rusticité qui ferait ici office de défaut. La robe est d'encre et la sève fine, fraîche et bien serrée sous ses ourlets tanniques matelassés. À ce prix, même la tourtière tournera de l'œil! (5+) ★★★

## Trousse festive à moins de 132 \$

**Mousseux.** Les Vignes de Montgueux Blanc de Blancs Extra Brut, Jacques Lassaigue, Champagne, France (56\$ - 12061311): Ces Vignes de Montgueux ont incontestablement du cœur au ventre et un véritable terroir qui le pulse plus encore. Le chardonnay y est si singulier que l'on a l'impression d'être en face d'un grand blanc sec du Jura avec ses airs de poire pochée, d'épices et de miel fin. Un champagne de repas, ample, bien sec, offrant plénitude et longueur. (5+) ★★★★★

**Blanc.** Chardonnay 2013 «minéralité», Bachelder, Niagara, Canada (23,25\$ - 12610025): À l'aération apparaît une touche qui évoque le savagnin jurassien puis, au détour, l'esprit imperturbable du chenin blanc. La bouche, elle, chardonne sous tension, habillée de fraîcheur et de lumière. (5) ★★★

**Rouge.** Crozes-Hermitages 2014, Combier, Rhône, France (27,15\$ - 11895065): Que cette syrah sait s'enlacer au palais sans lasser! Une affaire de textures qui devient rapidement un véritable complot gourmand tant la sève qui lie le tout se gonfle au passage d'un fruité tout ce qu'il y a de fabuleux. Agilité, salinité, souplesse qui n'est pas sans évoquer le terroir. (5+) ★★★

**Moelleux.** Cidre de Feu, Union Libre, Québec (24,95\$ - 12118559): Qui, du pouding chômeur ou de la tarte aux pommes, a suscité une union libre à mettre ici le feu au cidre? Ce concentré de pomme liquide doté d'une étonnante acidité ne les a pas en tout cas roulés dans la farine avec ses quelque 100 grammes de sucre décadents au compteur! (5+) ★★★

## Trousse festive à moins de 173 \$

**Mousseux.** Champagne Pol Roger Brut, France (61,25\$ - 051953): Pol Roger est synonyme de classique. Pas un poil ne dépasse. C'est ordonné, discipliné, manucuré. À l'époque des rois, on aurait dit de lui qu'il est

précieux. Une distinction assumée certes, mais où le grain de folie perce, roule et illumine, offrant aux yeux des dames ces diamants que ces messieurs ne peuvent hélas leur offrir. Mais heureusement, Pol Roger est là! (5) ★★★★★

**Blanc.** Vouvray Sec 2014, Vincent Carême, Loire, France (26,10\$ - 11633612): Ahhh! Que ce chenin vous fouille les entrailles minérales jusqu'à plus soif! Très sec, intense, claquant mais aussi croquant, avec ce fruité fin de poire et de coing qui trace en hauteur comme en longueur. À l'apéro, sur certaines huîtres bien salines. (5+) ★★★★★1/2

**Rouge.** Mas La Plana 2010, 40<sup>e</sup> Anniversaire, Penedès, Espagne (59,75\$ - 12663282): retons simplement que ce grand monsieur, né d'un vignoble de 29 hectares, non seulement aujourd'hui quarante balais, mais les porte avec une indiscutable dignité de ton. Un cabernet sauvignon racé, au style élégant, jamais appuyé, ruisselant sous une impulsion minérale fine, d'une longueur digne des meilleurs crus de Bordeaux (ou d'ailleurs). (10+) ★★★★★

**Banyuls Rimage 2014, Domaine La Tour Vieille, Banyuls, France (25,20\$ - 884908):**

Il y a encore dans ce jeune vin muté — vin qui adore le dessert au chocolat pour le dire simplement — une fougue de jeunesse que des tanins adolescents érigent encore à rebrousse-poil. Mais il est gentil, l'adolescent, un rien naïf, oui, mais désarmant de bonne volonté. Fruité de cerise noire bien net, bouche structurée, tanins très frais et finale consistante, de bonne longueur. (10+) ★★★★★1/2

## Autres possibilités:

**Mousseux.** Clos des Demoiselles 2013, Limoux, France (23,90\$ - 10498973); Roederer Estate Brut, Californie (36\$ - 294181 - (5) ★★1/2); Champagne Lallier Grand Cru Rosé Brut, Champagne, France (49,75\$ - 12560881 - (5) ★★★★★); Champagne De Sousa & Fils Caudalies 2006, France (279,50\$ - 12795306 - (5) ★★★★★)

**Blancs.** Gaba do Xil 2014, Espagne (18,10\$ - 11896113 - (5) ★★★★★); Causse Marines «Les Greilles» 2014, Gaillac, France (22,40\$ - 869387 - (5) ★★★★★); Chablis 1<sup>er</sup> Cru Montée de Tonnerre, Château de Maligny, France (36,50\$ - 895110 - (5+) ★★★★★1/2)

**Rouges.** Domaine La Croix D'Aline 2014, Saint-Chinian, France (18,45\$ - 896308 - (5) ★★1/2); Château de Cazeneuve, Les Calcaires 2013, France (21,15\$ - 881656 - (5+) ★★★★★); Vistorta 2010, Friuli, Italie (26,65\$ - 10272763 - (5+) ★★★★★1/2); Ninquén Montain Vineyard, Colchagua, Chili (28,95\$ - 928853 - (5+) ★★★★★); Andrew Will «Two Bondes Vineyard» 2009, Etats-Unis (69,25\$ - 12008333 - (10+) ★★★★★)

**Moelleux.** Fino en Rama 2008, Alvear, Espagne (13,65\$ - 12717869 - (5) ★★★★★1/2); Banyuls Reserva, Domaine de la Tour Vieille, France (28,75\$ - 884916 - (10+) ★★★★★1/2); Porto Late Bottle Vintage 2002, Smith Woodhouse, Portugal (35,75\$ - 743781 - (5+) ★★★★★1/2)

\*Tirés du *Dictionnaire chic du vin* du savoureux auteur Léon Mazzella aux éditions Écriture

## Légende

(5) à boire d'ici cinq ans  
(5+) se conserve plus de cinq ans  
(10+) se conserve dix ans ou plus  
© devrait séjourner en carafe  
★ appréciation en cinq étoiles



# DOSSIER

## L'ENFANCE TEND LA MAIN À L'ITINÉRANCE

Le phénomène de l'itinérance expliqué aux enfants? Geneviève Poirier a décidé d'en faire une aventure concrète en invitant petits et grands à préparer une centaine de boîtes à lunch de Noël pour les distribuer ensuite à des sans-abri de Montréal.

À LIRE JEUDI  
UN DOSSIER DE  
SARAH R. CHAMPAGNE  
ET JACQUES NADEAU.

POUR LE TEXTE  
ET LE CONTEXTE  
LE DEVOIR

# ACTUALITÉS

## QUÉBEC

### L'annexion de la paroisse Saint-Dominique crée des remous

ISABELLE PORTER  
à Québec

Le sort de l'église Saint-Dominique à Québec a donné lieu à de vifs échanges, ces derniers mois, entre le curé Pierre Gingras et des laïcs siégeant au conseil de fabrique. La situation s'est envenimée au point où les initiateurs d'une pétition ont été qualifiés de « couillons » ou « d'hypocrites » par le curé dans un courriel.

La pétition réclame la tenue d'une rencontre de paroissiens sur la situation financière de la paroisse qui doit être annexée à Saint-Jean-Baptiste. Une centaine de personnes l'ont signée lors des messes des 7 et 8 novembre.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier, Saint-Dominique, Saints-Martyrs-Canadiens et Saint-Jean-Baptiste appartiendront à une seule et même paroisse, celle de Saint-Jean-Baptiste. Même si elles sont gérées par une seule entité, des messes continueront d'être prononcées dans deux églises (Saint-Dominique et les Saints-Martyrs).

Le curé Pierre Gingras était absent à la messe où la pétition a circulé. Informé par courriel, il a réagi avec colère à l'initiative. « Quel mépris de ce que je suis ! Et un dimanche où je n'y étais pas ! J'hésite entre couillons et hypocrites », a-t-il écrit au marguillier qui la lui a transmise, André Juneau.

Les marguilliers sont les laïcs qui administrent la paroisse au sein du conseil de fabrique. M. Juneau interpelle le diocèse depuis des mois sur le comportement du curé dans son rôle de président de ce conseil.

Dans une pile de documents classés soigneusement, il a consigné les comportements du prêtre : « avoir omis de convoquer des membres », avoir « sermoné verbalement » l'un d'eux, avoir mis dehors la secrétaire sans raison suffisante, etc. « La place des laïcs est sérieusement mise à mal »,

fait-il valoir dans un document remis au *Devoir*. Il reproche au diocèse de « nier la réalité ».

#### Une décision déjà prise

Au diocèse, on souligne que la décision d'annexer la paroisse a été très mal acceptée. « On comprend que c'est difficile de vivre ce passage-là. [...] Ça crée des tensions », soutient le vicaire général, Marc Pelchat.

Or il juge inutile d'organiser une rencontre pour en reparler, comme le réclame la pétition. « Ils veulent peser le pour et le contre de l'annexion. Or l'archevêque a déjà adopté un décret pour procéder ».

Seulement « une partie des marguilliers » font de la résistance, poursuit-il en soulignant que le plan de l'archevêque de Québec pour réduire le nombre de paroisses est « bien connu ».

Quant au comportement de l'abbé, le vicaire admet que certains propos écrits du curé sont « inacceptables », mais qu'ils traduisent « une certaine exaspération ».

Le principal intéressé, l'abbé Gingras, répète qu'il ne « comprend pas » ceux qui le critiquent. « J'ai été 15 ans curé à Vanier et quand je suis parti, il y a eu pétition par-dessus pétition pour demander à l'archevêque de me garder là, alors je ne dois pas être si mauvais ».

Concernant sa réaction à la pétition, il rétorque que le contenu du courriel « était privé » et « aurait dû le rester ». Il dit par contre ne pas regretter ses propos. « Ce n'est pas parce qu'on est prêtre qu'il faut tout subir ».

L'abbé Gingras souligne qu'en refusant de fusionner, l'église s'exposait à bien pire, avec un risque de fermeture. À l'heure actuelle, la paroisse n'est pas en déficit. Grâce à un don majeur, le budget affiche un surplus de 120 000\$. Or le vicaire général souligne qu'il suffirait d'une « répartition importante pour que ça fonde d'un seul coup ».

Le Devoir

## CÉDRIKA PROVENCHER

### La SQ cesse les recherches

La Sûreté du Québec (SQ) a annoncé mardi qu'elle avait terminé ses recherches dans le secteur de Saint-Maurice, en Mauricie, où avaient été découverts les ossements de la petite Cédrika Provencher. Les restes de la fillette de neuf ans avaient été retrouvés par des chasseurs le 11 décembre dernier et dès le lendemain, la SQ était à pied d'œuvre pour fouiller le site à la recherche d'autres indices relativement à sa disparition, qui remontait au 31 juillet 2007. Dans un communiqué publié en après-midi, le corps policier a dit être « satisfait » du travail accompli. Il n'écarte pas la possibilité de reprendre les recherches au printemps s'il le juge nécessaire. Dans les dix derniers jours, la SQ a dépêché sur le terrain plus de 200 policiers à certains moments et ses enquêteurs ont dû traiter des centaines d'informations. La SQ n'a pas voulu accorder d'entrevue pour ne pas nuire à l'enquête. Aucune arrestation n'a encore été effectuée

en lien avec l'enlèvement et le décès de la fillette.

La Presse canadienne

### Radiation recommandée pour « Monsieur TPS »

Le syndic de l'Ordre des ingénieurs a recommandé à son comité de discipline mardi une radiation temporaire de cinq ans à l'endroit de l'ex-ingénieur de la Ville de Montréal Gilles Surprenant. Celui que l'on a surnommé « Monsieur TPS » lors de la commission Charbonneau a déjà plaidé coupable, devant le comité, à sept chefs d'accusations liés à des pots-de-vin de plus de 700 000\$ qu'il aurait reçus de la part de divers entrepreneurs, entre 2000 et 2009. L'Ordre a indiqué avoir pris en compte une série de facteurs aggravants (manque à l'intégrité et à l'honnêteté, procédés malhonnêtes ou douteux, manque de loyauté) et de facteurs atténuants (coopération aux travaux de la commission Charbonneau, aux enquêtes du syndic et à d'autres organismes, remords et repentir). Le comité de discipline doit rendre sa décision au début du mois de janvier.

Le Devoir

## Le Barreau rejette une recommandation du rapport de la commission Charbonneau

MARIE-MICHÈLE SIOUI

Le Barreau du Québec a réagi mardi au rapport de la commission Charbonneau en rejetant l'une de ses recommandations et en pressant le gouvernement de regrouper l'ensemble des lois et des mesures de lutte contre la collusion et la corruption.

L'ordre professionnel a ainsi exprimé qu'il « ne serait pas souhaitable » de mettre en œuvre la recommandation 50 du rapport de la Commission sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (CEIC). Celle-ci suggère l'adoption d'une loi permettant aux citoyens de poursuivre les fraudeurs au nom de l'État, un peu à la manière du False Claims Act américain.

La loi en vigueur aux États-Unis permet aux lanceurs d'alerte d'obtenir un pourcentage de l'argent recouvert par l'État, si ce dernier parvient à gagner les recours judiciaires initiés sur la base des révélations du dénonciateur.

#### Une action civique

« Le Barreau juge que dénoncer des actes de collusion et de corruption constitue une responsabilité collective. Le geste de dénonciation doit être réalisé dans cette optique d'action civique et non dans celle d'obtenir un gain personnel », lit-on dans la lettre que l'ordre professionnel a adressée au premier ministre, Philippe Couillard, et à la ministre de la Justice, Stéphanie Vallée.



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

L'ordre professionnel, qui estime qu'il est important de donner suite aux travaux de la CEIC, a insisté sur la nécessité, à son avis, de revoir la Loi sur les commissions d'enquête.

Le Barreau, qui s'attarde particulièrement à la protection des lanceurs d'alerte dans sa réaction, suggère plutôt la mise sur pied d'un organisme indépendant. Ce dernier serait chargé de l'enquête et des protections offertes au dénonciateur éthique, d'une part, et du recouvrement des sommes dont l'État s'est vu priver par la collusion et la corruption, d'autre part.

#### Regrouper les lois

À propos de la législation

entourant la prévention et la lutte contre la collusion et la corruption, le Barreau dit craindre « une adoption trop hâtive du projet de loi 87 », qui vise à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics et à protéger les dénonciateurs contre les représailles.

Le Barreau indique aussi qu'il faut éviter de multiplier les lois et les organismes de lutte contre la corruption, à la faveur d'une plus grande limpidité. « Si trois lois différentes

sont interprétées de trois façons différentes, par exemple, alors on se retrouve avec des zones grises. Pourtant, les objectifs de ces lois sont les mêmes », a illustré la bâtonnière Claudia P. Prémont, en entrevue au *Devoir*.

#### Pour éviter les dissensions

L'ordre professionnel, qui estime qu'il est important de donner suite aux travaux de la CEIC « en dépit de la dissidence qui a marqué son dépôt public », a aussi insisté sur la nécessité, à son avis, de revoir la Loi sur les commissions d'enquête.

« Le Barreau du Québec croit qu'il n'est pas souhaitable qu'une commission puisse siéger [avec] deux commissaires, [et] ce, justement afin d'éviter une dissidence sur un point important », peut-on lire dans son analyse des conclusions de la CEIC. À cet effet, le Barreau recommande de s'inspirer de l'article 327 du nouveau Code de procédure civile afin qu'un commissaire puisse être remplacé en cours de mandat sans que les procédures judiciaires aient à être reprises du début. En vertu de cet article, un juge a accès à la note sténographique du procès pour lequel il est appelé à relever un confrère. « Il est donc à même de continuer où c'en est, ou carrément, de rendre un jugement [basé sur la lecture des notes sténographiques] », a expliqué M<sup>e</sup> Prémont.

Le Devoir

## NÉGOCIATIONS

### La FIQ conclut une entente de principe

MARIE-MICHÈLE SIOUI

La Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) a accepté mardi la dernière offre gouvernementale concernant les salaires de ses 65 000 membres.

« Après plus d'un an de dures négociations, nous y sommes arrivés. Cette entente, combinée avec celle que nous avons conclue à la table sectorielle, permettra aux professionnelles en soins d'augmenter adéquatement leurs revenus », s'est réjouie la présidente de la FIQ, Régine Laurent.

Ni la fédération ni sa présidente n'ont voulu dévoiler les détails de l'entente de principe. Mais selon Radio-Canada,

celle-ci prévoit des hausses salariales de 9 à 10% sur cinq ans.

« Nous avons brisé le cycle d'appauvrissement dans lequel le gouvernement voulait nous plonger », a commenté M<sup>me</sup> Laurent. « Ce n'est pas la panacée, mais nous pourrions maintenant nous tourner vers l'avenir et continuer notre lutte pour offrir à la population québécoise des soins plus sécuritaires et de meilleure qualité ».

Le syndicat compte recommander à ses déléguées d'appuyer l'entente, qui devra ensuite être soumise aux membres de la FIQ.

#### Un pas vers la fin des négociations

Au début du mois, la FIQ a

conclu une entente sur les conditions de travail de ses membres. Cet accord prévoyait notamment une augmentation du nombre de postes à temps complet pour les infirmières, les infirmières auxiliaires et les inhalothérapeutes. Il mettait aussi la table pour une réorganisation du travail des professionnels de la santé.

À ce moment, Régine Laurent avait déclaré espérer en arriver à des augmentations de salaire pouvant atteindre jusqu'à 12%. Le ministre de la Santé, Gaétan Barrette,

s'était quant à lui dit satisfait de l'entente.

La conclusion d'une entente de principe à la FIQ est survenue au lendemain du dévoilement des détails de l'entente de principe conclue entre le gouvernement et le Front commun, qui représente 400 000 employés de la fonction publique. Parmi les grands syndicats, seule la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) n'a pas encore conclu d'entente.

Le Devoir

## MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

**HORIZONTALEMENT**

- Qui occupent complètement.
- Un endroit où le sucre ne manque pas.
- Agence centrale de renseignements - Courbé - Arme de chasse.
- Engourdissement du bout des doigts - Exprimer un sentiment par des gestes.
- Grimace - Profits.
- Lutter pour une cause - Vieille note.
- Licencieux - Rayées d'une liste.
- Indique l'origine - Excepté - Actionnés.
- Complicé - Couleur rouge vermillon.
- Nigaudes - ... d'oeil.
- lourde - Surveillées.
- Concentré - Fromage.

**VERTICALEMENT**

- Conciliante.
- Exigences inutiles.
- Transformé en caillot - Marque la manière.

**SOLUTION DU DERNIER**

1	E	S	C	A	M	O	T	A	B	L	E	S
2	M	I	L	L	I	E	R	L	E	N	T	
3	O	R	E	E	T	A	B	A	S	C	O	
4	U	L	M	R	A	C	O	N	T	A	R	
5	S	I	E	G	E	X	C	E	D	E		
6	T	N	O	C	E	S	H	R				
7	I	N	T	R	U	S	S	E	M	E		
8	L	E	E	S	T	E	N	O				
9	L	U	C	T	E	R	R	E	U	S	E	
10	E	T	A	P	E	E	T	I	R	E		
11	E	R	R	A	T	U	M	G	I	T	E	
12	S	I	E	S	E	T	A	G	E	R	I	E

**Congédié?**

Voyez  
**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

**Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo.**

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

Météo Média

## ÉDITORIAL

TRUDEAU, PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE

## Le PM en vogue

L'improbable victoire du 19 octobre a été suivie par une lune de miel qui s'annonce longue. Justin Trudeau mérite son titre de personnalité de l'année et manœuvre mieux qu'on aurait pu le croire. Sa politique du spectacle et de l'égoportrait ainsi que son statut de *star* l'aident pour l'instant. Il ne faudrait pas que cela fasse illusion cependant.

**S**i l'élection des libéraux majoritaires, le 19 octobre, fut une surprise de taille, celle de Justin Trudeau à titre de « personnalité de l'année » par les journalistes, lundi, l'est beaucoup moins. Parti en troisième place, sous-estimé, moqué, J. Trudeau aura finalement remporté une victoire historique. Depuis son accession au pouvoir, il a acquis le statut de *star* et fait parler en bien du Canada partout dans le monde. Petites nations périphériques presque maladivement sensibles à ce qu'on dit d'elles à l'étranger, le Québec et le ROC exultent.

De plus, le nouveau PM a pris une série de décisions qui, bien qu'attendues, ont marqué un changement d'esprit bienvenu : cabinet paritaire, compétent; réouverture à la science, environnementalisme affirmé, enquête sur les femmes autochtones, accueil des réfugiés, etc. M. Trudeau a su incarner avec un panache ce que n'auraient pas renié ses parents (il est Trudeau, certes, mais il a beaucoup de Sinclair, non?), une sorte d'idéal canadien.

Cet art de la mise en scène que son équipe et lui maîtrisent bien s'accompagne pour l'instant d'un certain courage. On a beau dire, mais pour un politicien, donner une entrevue comme il l'a fait à Radio-Canada, dans le métro, sur la rue, prenant au hasard des questions de quidams, prenait du front. On fera valoir avec raison que comme premier ministre débutant, il n'a pas encore dû prendre de ces décisions qui clivent une société et suscitent de durables détestations. Tout de même, jouer ainsi sans filet...

Evidemment, ses réponses étaient souvent évasives. Y aurait-il un référendum sur un éventuel changement de mode de scrutin? En Chambre, il y a deux semaines, ses propos avaient été choquants : puisqu'il n'y a pas eu de référendum sur la « *rapatriation* » (sic!) de 1982, il était possible de faire de grands changements sans impliquer le peuple. Non seulement, sur le plan factuel, c'était faux (depuis le vote sur Charlottetown de 1992, une convention constitutionnelle a été établie), mais en plus, elle rappelait à nombre de Québécois qu'on leur avait imposé (comme en 1840 et en 1867...) un contrat fondamental en se foutant de leur avis. Vendredi, lorsque Patrice Roy lui a répondu la question, M. Trudeau s'est montré plus prudent, se contentant d'un « *on verra* ». L'homme semble vouloir montrer qu'il peut évoluer. Même sur la délicate question du voile (et du projet de loi 62 du gouvernement Couillard), il sembla ouvert à avoir une « *conversation* ».

Doté d'un charisme indéniable, M. Trudeau sait exploiter à fond, jusque dans *Vogue*, la vogue de l'égoportrait (qui remplace l'antique autographe) et de l'authenticité, du grand déballeur. L'ère où Charles de Gaulle écrivait « *le prestige ne peut aller sans mystère, car on vénère peu ce que l'on connaît trop bien et il n'y a pas de grand homme pour ses domestiques* » semble bel et bien révolue. Mais peut-être pas. Surtout qu'il n'y a parfois rien de moins authentique que l'authenticité ostentatoire.

Chose certaine, pour leurs intérêts, les Québécois, face à ce type de pouvoir charismatique, ont avantage à ne pas perdre leur sens critique. Que ce soit sur les institutions — le Sénat et la Constitution en général — ou la laïcité, M. Trudeau a jusqu'à maintenant opposé une fin de non-recevoir à leurs légitimes positions et leurs demandes de réparation les plus fondées. Il ne faudrait pas que les belles images fassent écran.

LE DEVOIR

## Merci, chers lecteurs!

**N**ous avons, amis et lecteurs, fait appel à votre soutien en 2015. Vous avez été au rendez-vous avec générosité. Vous nous avez donné plus de 350 000\$ pour nous aider à traverser une période rendue difficile par le déplacement de la publicité des médias traditionnels vers les médias numériques.

Ce phénomène n'est pas récent. Ces quatre dernières années, les investissements publicitaires dans la presse écrite au Québec ont chuté de 39%. Au *Devoir*, la baisse a été de 37%. Elle n'a pu être compensée par les revenus tirés de la publicité numérique, qui, bien qu'ils soient en croissance presque exponentielle, profitent peu aux quotidiens en raison de la multiplicité des nouvelles plateformes. Et bien sûr, les compressions de dépenses auxquelles les employés ont consenti ont une limite.

On le comprendra, c'est toute l'économie des médias écrits qui est bouleversée. À la différence des autres quotidiens du Québec, *Le Devoir* ne peut compter pour traverser la présente période de changements sur de grands mécènes ou sur un conglomérat. Nos mécènes, nous les trouvons chez nos lecteurs. Depuis les tout premiers débuts de notre histoire, nous nous tournons spontanément vers vous, sachant que vous partagez notre volonté d'assurer la pérennité de cette institution qu'est *Le Devoir*.

La période actuelle en est une de transition au cours de laquelle il nous faudra adapter nos produits, revoir nos dépenses et envisager de nouveaux modes de financement. C'est pour nous donner les moyens de réussir cette transition que l'association Les Amis du Devoir, qui nous accompagne depuis déjà plus de cent ans, a lancé l'hiver dernier le Fonds des Grands Amis du Devoir, auquel ont adhéré plus de 200 personnes en versant une contribution de 1000\$, que nombre d'entre elles se sont engagées à renouveler ces deux prochaines années. Plusieurs lecteurs se sont joints à ces contributeurs en versant des dons du montant qu'ils souhaitaient offrir. Cet automne, nous lançons une deuxième campagne nommée « *Je soutiens Le Devoir* », qui a permis de recueillir plus de 100 000\$ en dons de la part de plus de 350 personnes. Par ailleurs, près de 600 autres nous ont appuyées en s'abonnant ou en abonnant un proche. Nous pourrions ainsi poursuivre nos investissements dans le développement du journal et limiter nos pertes.

L'appui que vous nous avez accordé est inestimable. Il témoigne de la forte conviction que vous avez de la valeur du *Devoir* et de votre attachement à cette institution. Cette manifestation de solidarité nous touche beaucoup. Que vous dire, sinon un très sincère merci! Recevez aussi nos meilleurs vœux de Noël et du jour de l'An!

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 &gt; FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
 Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN  
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE  
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER  
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
 Adjointes NELLIE BRIÈRE, PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

## MONTRÉAL : DES POLICIERS HABILÉS EN MANIFESTANTS DANS UNE MANIF CONTRE L'AUSTÉRITÉ...



L E T T R E S

## C'est quoi Noël, grand-père ?

Mon fils et mon petit-fils parlaient de Noël : guirlandes, cadeaux, fatigue du temps des Fêtes, réceptions, dinde, etc. Mon petit-fils me demande : « *Pour toi, grand-père, c'est quoi Noël ?* » Drôle de question pour un garçon de sept ans! Je lui réponds en mots d'enfant et le fais pour vous en mots d'adulte.

À Noël, on fait mémoire de la naissance du Sauveur. On en attendait un depuis des siècles. On le voulait grand, il est arrivé bébé. On le voulait fort, il est venu faible. On le voulait guerrier, il est venu amour. On voulait qu'il détruise l'ennemi, il est venu lui tendre la joue.

Lui, il voulait la paix entre les hommes. Il voulait qu'on soit un peuple uni, de toutes les races, de toutes les couleurs, de tous les sexes, de toutes les religions. Il voulait la justice, la fraternité, la liberté et la confiance entre les hommes. Il voulait qu'on espère et qu'on agisse pour un monde meilleur.

On ne l'a pas cru. On l'a ridiculisé, maltraité, blasphémé, blessé et cloué sur la croix. Il est mort, et quelques jours plus tard, il est apparu à certains, à commencer par des femmes. Ceux-ci ont témoigné. Il leur a dit qu'il reviendra.

Noël nous rappelle le début d'une ère nouvelle. Noël, c'est la joie du cœur où les pauvres, les riches, les estropiés, les malaimés, les endeuilés, les sans-voix ont une place au soleil.

Le 24 décembre, grand-père ira à l'église. Si tu veux, il t'invite. Grand-père enlèvera son chapeau et tu verras tomber, sur lui et sur les autres qui y seront, des flocons magiques de bonté, de miséricorde et d'amour qui feront de la nuit de Noël le rappel de l'arrivée de Celui qui est venu dans notre monde pour nous dire de tous nous aimer.

Roger Roberge  
 Le 17 décembre 2015

## Joyeuses Fêtes aux employés de l'État!

À cause de problèmes de santé, je me vois hospitalisé pour une deuxième fois en décembre. Autour de moi, des personnes atteintes de maladies graves. Autour de moi aussi, des personnes de tous les niveaux chaleureusement dévouées à notre santé et à notre bien-être physique et moral. Jamais je n'ai entendu : « *Je ferai cela après ma pause.* »

L'automne dernier, j'ai côtoyé des enseignants et d'autres intervenants en éducation qui œuvrent avec engagement pour que nos plus jeunes aient accès aux meilleures ressources et aux meilleures méthodes d'enseignement, pour leur permettre de se développer pour ensuite participer pleinement à la société. Et ce, particulièrement auprès des jeunes qui éprouvent des difficultés de toutes sortes.

Plus récemment, l'aide diligente de personnes de la RAMQ m'a permis de retrouver une carte-soleil rapidement, alors essentielle pour moi.

A tous ces gens et à tous leurs collègues, merci!  
 Jacques Bouliane  
 Longueuil, le 21 décembre 2015

## Alerte : assurance voyage!

De nombreux voyageurs, surtout parmi les personnes d'un certain âge, ne se doutent pas que l'assurance voyage qu'ils ont achetée ne les couvrira pas lorsqu'ils en auront besoin, simplement parce qu'ils ont commencé à prendre un nouveau médicament dans les mois précédents, surtout s'ils ont consulté leur médecin et se sont fait dire qu'ils peuvent partir en paix.

Présentement, les compagnies d'assurance sont libres d'inclure un tas d'exceptions nettement exagérées dans leur police, ce qui leur permet de dénicher plein d'excuses pour ne pas payer et personne ne peut rien y faire. Il est grand temps que les gouvernements fédéraux et provinciaux exigent que le Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance mène une enquête avec audiences publiques pour corriger cette situation nettement injuste qui laisse une trop grande place à l'incertitude et aux abus.

Gilles Marleau,  
 Orléans, Ontario, le 21 décembre 2015

L I B R E O P I N I O N

## Respirer, dangereux pour la santé!

GÉRARD MONTPETIT

La Présentation

**D**urant les négociations de la conférence de Paris, l'humanité a été témoin d'un exemple frappant de la nécessité de réduire sa consommation de carburants fossiles. En effet, dans le nord de la Chine, des villes comme Beijing et Shanghai ont fait face à un cas extrême de pollution atmosphérique. Et voici que les autorités viennent de décréter une deuxième alerte rouge. Pour réduire les dangers à la santé, les autorités ont dû fermer les écoles, les usines, et obliger la moitié des automobilistes à laisser leur voiture dans le garage. Comme symbole de la nécessité impérieuse de modifier radicalement nos comportements, on ne peut trouver mieux!

En effet, l'OMS (Organisation mondiale de la santé) considère que l'air ne devrait pas contenir plus de 10 microgrammes de particules par mètre cube d'air. Une concentration de 100 µg/m<sup>3</sup> est la limite à ne pas dépasser, car au-delà, les personnes souffrant de problèmes respiratoires doivent demeurer à l'intérieur. Pourtant, les citoyens de Beijing ont vécu dans une atmosphère où il y avait plus de 800 µg/m<sup>3</sup>. Certaines parties de la ville auraient même approché de 1400 µg/m<sup>3</sup>. Même si cet épisode de smog dû à une in-

version de température est extrême, la moyenne des particules est tellement supérieure à la norme que respirer devient dangereux pour la santé!

La pollution atmosphérique tuerait près de 4000 personnes par jour en Chine. À l'échelle mondiale, on avance le chiffre de 6 millions de décès prématurés par année. Comme dans la fable de La Fontaine, « *ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés...* » (*Les animaux malades de la peste*). Cependant, ceux qui n'en meurent pas ont la gorge qui pique, les yeux qui coulent, souffrent de diverses affections respiratoires et autres symptômes incapacitants. Les particules fines qui pénètrent profondément dans les poumons peuvent causer le cancer. Le port d'un masque respiratoire devient une nécessité.

Même d'un point de vue uniquement économique, un tel niveau de pollution implique une grande perte de productivité. Le gouvernement chinois, peu sensible au bien-être de ses citoyens, est en train d'en prendre conscience. C'est pourquoi il ne faut pas se surprendre s'il veut réduire sa dépendance aux combustibles fossiles. Même si l'accord de Paris ne prévoit pas, malheureusement, de mesures contraignantes, il est fort possible que la Chine devienne un chef de file en matière d'énergies renouvelables. Par contre,

moins sensibles à l'urgence de la situation, bien des leaders politiques d'autres nations tergiversent devant la menace des changements climatiques.

Les grandes métropoles du monde comme Beijing, Shanghai, Delhi, Mexico et Rio de Janeiro éprouvent de graves problèmes de qualité de l'air. Cette pollution est attribuable aux centrales électriques fonctionnant au charbon, aux nombreuses usines et à la circulation de millions de véhicules. Même si cela n'est pas encore comparable à ce qui se vit en Chine ou en Inde, les Montréalais ont déjà subi quelques épisodes de smog.

Faute de dispositions contraignantes, l'accord de Paris pourrait hélas! se résumer à des vœux pieux. Selon le scientifique James Hansen, la COP21 permettrait un réchauffement de plus de 3 degrés. L'air et l'eau, deux éléments essentiels à la vie, doivent être protégés. Comme l'affirme l'encyclique *Laudato Si'*, il s'agit là de « *biens communs* ». Si on veut éviter que le simple fait de respirer devienne dangereux pour la santé, il faut que les gouvernements, les industries et les sept milliards d'êtres humains cessent d'utiliser les carburants fossiles d'ici 2050. C'est une question de vie ou de mort pour ceux qui habiteront la planète à cette époque!

## IDÉES

HOMMAGE À DENIS HÉROUX 1940-2015

## Bon voyage Denis

SERGE LOSIQUE

Président du Festival des films du monde

Discours hommage prononcé aux funérailles de Denis Héroux, le 19 décembre.

Je ne suis pas ici pour prononcer ton oraison funèbre, car le cinéma que tu as si bien représenté n'est que le cimetière des vivants. Et tu es vivant parmi les plus grands vivants. Je suis ici pour te remercier pour ton amitié et ta loyauté exemplaires, pour ton humanisme, pour tes services généreux rendus aux autres, aussi rendus au Festival des films du monde (FFM) en tant que membre actif de son conseil d'administration pendant 35 ans; je te remercie surtout en tant que bâtisseur du Québec moderne à travers le cinéma. La présence de nombreux professionnels et de tes étudiants dans le salon et dans cette église est la meilleure reconnaissance de ta grande œuvre.

Dans le mouvement généralisé de libération pendant la Révolution tranquille, tu as apporté ta contribution à la libération de la femme québécoise. La liberté est un mot vide sans la liberté physique de notre corps. Dans tes films érotiques, tu as redonné cette liberté à nos femmes. Avant, elles étaient confinées surtout à la cuisine, et leur premier devoir était de pondre une kyrielle d'enfants. Dans le même temps, avec des titres comme *Valérie*, premier film érotique du cinéma québécois, *L'initiation*, *7 fois... par jour*, Denis coquin, tu as su provoquer une nouvelle mission chez l'homme québécois qui désormais s'adonnait plus aux plaisirs d'alcôve qu'à ses autres missions spirituelles. Tu as aussi créé nos propres sex-symbols sur place, au lieu de nous consoler des cartes postales des Brigitte Bardot et Marilyn Monroe. C'est avec tes films et avec ceux de quelques autres producteurs que l'industrie du cinéma est née chez nous. Il est vrai que dans son histoire, le cinéma n'a jamais négligé le sexe et en bon historien, tu t'en es inspiré pour tes films...

La deuxième phase de ta création a été les comédies, dont *J'ai mon voyage*; *Pousse, mais pousse égal*. Tu as réalisé d'autres films importants. Après la réalisation, tu es devenu le plus grand producteur du Québec. Tu étais un artiste-producteur. *Les Plouffe*, de Gilles Carle, est



Les Plouffe, de Gilles Carle, est un grand film, que Denis Héroux a produit avec sa complice Justine.

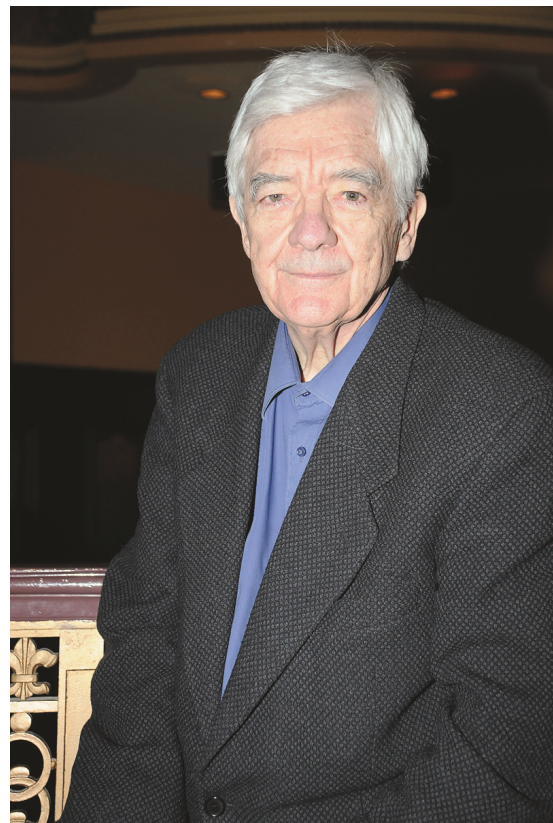
un grand film, que tu as produit avec ta complice Justine Héroux. J'étais témoin d'une discussion à trois: toi, Gilles et Roger Lemelin. Roger Lemelin voulait qu'on se tienne à son texte littéraire, tandis que Gilles voulait avoir la liberté de dépasser le texte et la conception de Roger. Pendant une heure tu interviens, en fin diplomate, pour expliquer à Roger pourquoi sa vision ne marcherait pas au cinéma. Finalement, Roger a accepté tous tes arguments. J'ai présenté le film au FFM et ça a été un triomphe national, et ensuite international.

Tu as aussi produit *Le crime d'Ovide Plouffe* de Denys Arcand, notre génie authentique, qui a été également un excellent film. Avec ces films et plusieurs autres, tu as propulsé notre cinéma sur la scène internationale. Mais tu savais aussi, pour que Montréal devienne une des grandes capitales de cinéma, qu'il fallait y attirer de grands cinéastes. Tu as réussi avec Louis Malle (*Atlantic City*), Jean-Jacques Annaud (*La guerre du feu*), Bruce Beresford (*The Robe*) et plusieurs autres, dont les films sont aujourd'hui des classiques. Grâce à toi, les coproductions internationales s'installent définitivement à Montréal.

Je dois aussi te rappeler que moi, toi et ta complice Justine, nous avons lancé la Cité du ci-

néma à Montréal. Il est vrai qu'au départ, j'en ai conçu le concept et il fallait avoir la participation d'un maître en production comme toi. Denis, tu as accepté ce projet d'emblée et ça a été ensuite notre projet commun. A cause de notre climat hivernal, ça a été un projet majeur pour Montréal. Le gouvernement fédéral nous a cédé le quai Edwards dans le port de Montréal. On a signé des ententes avec le gouvernement libéral d'Ottawa. J'avoue que sans toi, ce projet grandiose n'aurait pas vu le jour. Quelques semaines plus tard, le gouvernement signataire est tombé et celui qui est venu après n'a pas voulu respecter le contrat signé. Notre idée était d'avoir quelque chose de similaire à la Universal: studios et divertissement. Après la rupture de contrat, d'autres n'ont réalisé que partiellement notre concept sur un autre site. Notre grand projet reste, pour le moment, inachevé.

Après la conquête terrestre, te voilà maintenant à la conquête de l'extraterrestre. Je te connais, Denis: même dans un univers céleste, tu seras toujours lié au cinéma. A peine débarqué au ciel chez saint Pierre, patron des vieillards malcommodes et insupportables, depuis 2000 ans, tu m'envoies un texto, dans lequel je lis dans mes rêves que tu es le premier à obtenir gratuitement ses mémoires. Tu insistes



MARC BIZOUARD KEYSTONE PRESS 2007

Denis Héroux

aussi pour me dire que tout est basé sur de vraies histoires et que saint Pierre n'utilise que la parole d'évangile. Tu me demandes de te trouver rapidement un grand producteur pour coproduire le premier et le plus grand film épique entre le ciel et la terre. Je t'ai répondu tout de suite: «OK Denis pour les mémoires de saint Pierre et la coproduction, mais oublie tes "vraies histoires"», car le jour où le cinéma dirait la vérité, aussi bien terrestre que céleste, il n'existerait plus. Notre film *Réveil du cosmos* battra tous les records au box-office, et cela, pendant des siècles...

Maintenant je dois te quitter, le sympathique curé s'impatiente et doit boire un bon verre d'eau froide pour soulager ses cordes vocales, car pendant une heure, il a béni ton grand voyage. Vogue Denis, vogue dans le cosmos où rien n'est plus grand que le silence des espaces infinis.

Ton ami Serge

## EXPLOITATION D'ANTICOSTI

## Il est temps de mettre fin à la chimère pétrolière!

SCOTT MCKAY

M. Sc., chargé de cours au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale de l'École des sciences de la gestion (UQAM) et gestionnaire de programmes et politiques à l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Ex-député du Parti québécois à l'Assemblée nationale du Québec (2008-2014). Auteur de l'essai *Pour un Québec vert et bleu* (PUL, 2013).

À la lumière des études dévoilées la semaine dernière, il est devenu évident que les risques de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures sur l'île d'Anticosti dépassent les bénéfices. Si l'exploration sur Anticosti pouvait se justifier par la nécessité de connaître le potentiel réel de pétrole et de gaz sur notre territoire, l'état actuel des connaissances ne saurait justifier la poursuite de cette activité industrielle. Il faut poser un regard lucide sur la situation. Il est temps de mettre fin à la chimère pétrolière sur Anticosti.

Ce n'est pas d'hier que l'or noir fait rêver le gouvernement du Québec. À l'ère du développement spectaculaire de nos ressources hydroélectriques, des prospecteurs «visionnaires» ont réussi à convaincre les politiciens de se lancer dans l'aventure pétrolière et de créer la Société québécoise d'initiative pétrolière, la SOQUIP. Cette fièvre de l'or noir s'est propagée au fil du temps et a réussi à contaminer les gouvernements successifs à Québec. Et ceci, sans compter l'attrait irrésistible qu'exerce



MAMMOUTH48 / CC

En ce qui concerne l'île d'Anticosti, et à la lumière des études dévoilées la semaine dernière, il est devenu évident que les risques de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures dépassent les bénéfices.

l'île d'Anticosti dans l'imaginaire collectif québécois.

## «Vol du siècle», le ballon dégonflé

Or noir, île magnifique et lointaine, parfum de corruption politique, clivage privé-public: tous les ingrédients d'une bonne histoire croustillante se trouvaient réunis pour alimenter les fantasmes des adeptes de la conspiration dans ce qu'il est convenu d'appeler le non-événement du «vol du siècle».

Le dévoilement en 2013 de l'entente secrète conclue entre Hydro-Québec et la société Pétrolia a permis de dégonfler

le gros ballon d'air chaud du «vol du siècle», selon lequel les droits sur les hydrocarbures d'Anticosti auraient été vendus à vil prix par la société d'État Hydro-Québec à de non moins vilains amis du parti politique au pouvoir. La réalité est plus plate, mais non moins révélatrice du potentiel chimérique du pétrole de l'île.

Hydro-Québec a relancé l'aventure pétrolière avec l'arrivée à sa tête de l'ex-p.-d.g. de Gaz Métro, André Caillé. Ce dernier a tenté de détourner la société d'État de l'énergie renouvelable pour l'engager dans un programme de cen-

trales au gaz. Au départ d'André Caillé, et au moment de prendre le virage éolien, Hydro-Québec s'est départie de ses droits d'exploration sur les hydrocarbures de l'île d'Anticosti, tout en conservant un droit de premier refus pour une participation à 50% dans la société d'exploitation. Advenant le cas où la société d'État ne souhaiterait pas s'engager commercialement, elle toucherait quand même des redevances garanties. Bref, une entente très correcte, qui ramènerait Hydro-Québec dans le secteur des énergies renouvelables tout en gardant un œil

sur une potentielle découverte d'hydrocarbures. Ni un pactole ni un scandale, mais une lamentable déception pour les théoriciens du complot.

## La soif de savoir

L'idée de ne garder qu'un tel œil désintéressé sur les richesses — potentielles mais réelles — d'Anticosti ne pouvait toutefois garantir l'acquisition des connaissances nécessaires à une prise de décision éclairée. C'est ainsi que de nombreuses personnes, dont je fais partie, se sont laissées convaincre qu'il fallait que le gouvernement du Québec

s'engage plus avant. En contribuant activement aux activités d'exploration, Québec s'assurerait d'exercer un plus grand contrôle et d'acquiescer une meilleure connaissance des impacts environnementaux.

Je n'ai personnellement jamais été opposé à un approvisionnement responsable de pétrole et de gaz d'origine québécoise ou canadienne, dans une perspective de transition énergétique. J'ai exposé les conditions selon lesquelles cela devient acceptable dans mon livre *Pour un Québec vert et bleu*, lors de conférences et dans des pages d'opinion. Le débat public et l'acceptabilité sociale, des normes environnementales exemplaires, le plafonnement des émissions de GES, l'attribution d'un coût au carbone et le réinvestissement dans les mesures de transition énergétique sont pour moi des conditions incontournables.

Le bilan des connaissances acquises au cours des dernières années permet aujourd'hui de mieux documenter les risques et les bénéfices d'une éventuelle exploitation des hydrocarbures présents sur le territoire québécois. Les études publiées récemment, dont certaines il y a quelques jours, ne font que confirmer les craintes et grandement réduire les attentes. En ce qui concerne l'île d'Anticosti, et à la lumière des études dévoilées la semaine dernière, il est devenu évident que les risques de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures dépassent les bénéfices. Pourquoi continuer à suivre un chemin qui apparaît maintenant clairement comme un cul-de-sac? Il est temps de mettre fin à cette chimère pétrolière!

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION: Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillier (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Michaël Monnier et Olivier Zuida (recherchistes photos); INFORMATION GÉNÉRAL: Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfalli et Karl Retino-Panzelli (reporters); INFORMATION POLITIQUE: Marco Fortier (chef de division), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bégin-Cirino et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); INFORMATION CULTURELLE: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); INFORMATION ÉCONOMIQUE: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérald Hamon (pupitre); INFORMATION INTERNATIONALE: Jean-Pierre Lévesque (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); SECTION ART DE VIVRE: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Loïc Hamon (cahiers spéciaux); ÉQUIPE INTERNET: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Caillois, Justine Daneau, Florence Sara G., Ferraris et Coralie Mensa (assistants); CORRECTION: Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Ménéant; SOUTIEN À LA RÉDACTION: Amélie Gaudreau (secrétaire), Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis); DOCUMENTATION: Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ: Mélanie Simard (adjointe par intérim), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire); PRODUCTION: Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE: Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion et Kevin McKissock; ADMINISTRATION: Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Florentina Draghici et Xavier Pigeon (par intérim).

## ACTUALITÉS

## MILLION

SUITE DE LA PAGE 1

directeur général de l'OIM, William Lacy Swing. *Il faut agir. La migration doit être légale, sûre et sécuritaire pour tous: les migrants et les pays qui vont devenir leur nouvelle patrie.*

Vœu pieux. Car l'Europe vit moins une « crise des migrants » qu'elle subit son incapacité à définir une politique commune sur l'immigration, chaque pays préférant garder sa souveraineté en la matière. Sur un territoire regroupant 500 millions d'habitants, ce devrait être arithmétiquement possible d'absorber un million de personnes — d'autant que c'est juridiquement obligatoire, sachant qu'environ 80 % des hommes et des femmes proviennent de pays en guerre, ce qui leur donne un droit quasi automatique au statut de réfugié.

Pour l'ancienne commissaire européenne Emma Bonino, « la prétendue crise des réfugiés n'aurait jamais dû devenir une urgence. Malheureusement, l'absence de réponse coordonnée a transformé un problème gérable en grave crise politique — qui pourrait détruire l'UE, comme la chancelière Merkel a prévenu ». Bonino épingle des États membres « égoïstement repliés sur leurs propres intérêts ».

## Des sommets!

Sylvie Guillaume, députée européenne du Parti socialiste, dénonçait, lors d'une récente journée d'étude à Paris, la « politique du chacun pour soi, avec une approche non coordonnée ». Mi-décembre, les capitales européennes n'avaient déplacé dans différents pays que 200 demandeurs d'asile sur les 160 000 promis, alors que c'est la seule solution, martèle le HCR, pour faire face à la situation et éviter un effondrement des systèmes d'asile.

Les dirigeants des Vingt-Huit font « beaucoup de sommets pour peu de résultats concrets, avec toujours les mêmes blocages: "vas-y toi d'abord, je verrai ensuite ce que je fais" », explique Sylvie Guillaume, pour qui chaque sommet accouche d'une nouvelle proposition qu'on oublie ensuite de mettre en œuvre.

Seule Angela Merkel s'est mise à la hauteur en acceptant de recevoir tous les migrants, soit un million de demandeurs dans l'année. Malgré l'engorgement du système d'asile, les pressions au sein de sa coalition et les interrogations de l'opinion publique, la chancelière allemande a refusé de revenir sur sa position: « Si maintenant nous devons nous excuser de présenter un visage amical à des gens en détresse, ce n'est pas mon pays », justifiait-elle en septembre.

## Un problème mondial plus qu'euro-péen

L'attitude frileuse de l'Europe s'explique d'autant moins qu'elle n'est que marginalement touchée par le phénomène. La planète a compté en 2014 près de 60 millions de déplacés forcés (dont 19,5 millions hors de leur pays), et ce chiffre devrait être dépassé en 2015. La répartition se fait de façon très inégale, rappelle le HCR: la Turquie est le premier pays d'accueil (plus de 2 millions de réfugiés), le Liban accueille le plus de réfugiés par rapport à sa population (209 pour 1000 habitants) et l'Éthiopie, le plus par rapport à ses ressources (469 réfugiés pour un dollar de PIB par habitant).

Les pays riches n'en accueillent qu'une petite partie: 86 % des 14 millions de réfugiés dénombrés par la Banque mondiale en 2014 ont été reçus par des pays pauvres ou émergents, les riches n'en récupérant que 1,6 million. « Je ne comprends pas pourquoi on dit que c'est un problème européen. C'est un problème mondial », a relevé mardi Michael Moller, directeur du bureau de l'ONU à Genève.



En 2015, 97 % des migrants sont arrivés par la mer. Sur notre photo, des Afghans débarquent sur les côtes de Lesbos, en Grèce, alors que la Méditerranée est agitée.

## La crise qui a secoué le Canada

Pendant des années, les millions de Syriens fuyant la guerre civile dans leur pays étaient rarement évoqués au Canada, mais une seule mort aura eu pour effet de braquer tous les projecteurs sur cet enjeu. Le décès d'un enfant de trois ans a attiré l'attention des Canadiens sur l'ampleur de la crise des réfugiés syriens, qui a été désignée comme l'événement de l'année 2015 par les directeurs de l'information de plusieurs médias. Soixante-treize votes ont été enregistrés dans le cadre du sondage de La Presse canadienne auprès des salles de nouvelles; 26 d'entre elles ont choisi la crise des réfugiés, alors que la victoire du Parti libéral aux élections fédérales est arrivée en deuxième place, avec 24 votes. « Beaucoup d'événements ont été marquants cette année, de l'élection de Justin Trudeau à la violence envers les femmes autochtones. Mais j'opte pour la crise des réfugiés, qui a ramené le Canada dans la sphère des grands problèmes du monde. L'histoire du petit [Aylan] Kurdi, à cause de ses liens familiaux, a eu de vraies résonances ici et dans la campagne électorale », a analysé Josée Boileau, rédactrice en chef du *Devoir*. Le refus du gouvernement fédéral d'accueillir certains membres de la famille Kurdi a remis en question le processus d'accueil des réfugiés, qui était perçu comme étant trop lent. Le gouvernement Harper avait été forcé de revoir son programme existant en pleine campagne électorale.

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

SANTI PALACIOS ASSOCIATED PRESS

## AIDE

SUITE DE LA PAGE 1

l'application de la Loi concernant les soins de fin de vie», indique l'arrêt de 13 pages de la Cour d'appel rendu mardi.

« L'aide médicale à mourir est un domaine de compétence concurrente à l'égard duquel le législateur provincial peut valablement légiférer et à l'égard duquel le Québec a, de fait, légiféré », poursuit le tribunal d'appel.

« Le cadre législatif établi par le Québec permet justement de combler le vide juridique afin de permettre aux personnes qui satisfont à toutes les conditions prévues à la Loi concernant les soins de fin de vie d'exercer leurs droits constitutionnels reconnus par la Cour suprême du Canada en ce qui a trait à l'aide médicale à mourir. »

## Pas de poursuites contre les médecins

La ministre de la Justice Stéphanie Vallée s'est réjouie du jugement de la Cour d'appel. « La décision d'aujourd'hui est très claire: la loi québécoise peut s'appliquer sans obstacle additionnel. La loi québécoise correspond aux prémisses de la décision de la Cour suprême [sur l'aide à mourir] », a-t-elle dit au *Devoir*.

Les trois juges de la Cour d'appel soulignent que la loi québécoise sur l'aide médicale à mourir fait l'objet d'un vaste consensus au Québec. Bref, les parlementaires québécois ont fait leurs devoirs et il n'existe « aucun risque de dérapage », note la ministre Vallée.

Le jugement vient renforcer ce que dit la ministre depuis plusieurs jours: les médecins peuvent appliquer la loi québécoise sur l'aide à mourir sans craindre de poursuites.

Nos sources indiquent que des patients québécois ont signalé leur intention de demander l'aide à mourir, depuis le 10 décembre. Des médecins craignaient toutefois faire l'objet de poursuites s'ils aidaient un patient à mourir, en raison des articles invalidés du Code criminel qui interdisent l'aide à mourir. Ces craintes font partie du passé.

La Cour d'appel indique que la loi québécoise sur l'aide à mourir peut être une « source de sérénité pour les gens en fin de vie », souligne de son côté la députée péquiste Véronique Hivon, qui a dirigé le comité sur l'aide à mourir au Québec.

## Un protocole strict

La loi balise clairement la façon dont un patient doit procéder pour demander à un médecin de l'aider à mourir. Le patient doit être couvert par l'assurance maladie du Québec (pour éviter que des touristes viennent mourir au Québec). Il doit être majeur, en fin de vie, atteint d'une maladie grave et incurable, et souffrir de façon constante et insupportable. Le patient doit aussi être apte à décider de son sort et signer lui-même un formulaire demandant à son médecin de l'aider à mourir.

De son côté, le médecin doit suivre une série d'étapes pour s'assurer que son patient demande à mourir de façon libre et éclairée. Le médecin doit lui-même administrer le cocktail de médicaments qui provoquera la mort en douceur. Les médecins ont le droit de refuser d'aider un patient à mourir pour des motifs personnels, souligne la Cour d'appel.

Malgré ces balises, les opposants à l'aide médicale à mourir comptent continuer la bataille judiciaire. « Ce n'est pas fini », a dit le D<sup>r</sup> Paul Saba, un des plaignants dans la décision de la Cour d'appel.

Le Collectif des médecins contre l'euthanasie insiste aussi sur le devoir d'offrir des soins palliatifs adéquats plutôt que d'aider les patients à mourir. L'accès aux soins palliatifs est limité dans plusieurs régions du Québec.

## NOËL

SUITE DE LA PAGE 1

Ahmad, aujourd'hui âgé de 26 ans.

En sixième année du primaire, Haider ne croit évidemment plus au personnage et à ses lutins. Les élèves de sa classe étaient invités à se présenter en pyjama mardi pour une dernière journée festive et musicale avant les vacances. Il raconte qu'il a déjà voulu lui aussi un sapin en bonne et due forme. Après l'avoir bricolé en feuilles de papier vertes, il l'a collé au mur sans objection de ses parents.

Encore aujourd'hui, ils reprennent certains éléments des Fêtes, « surtout pour faire plaisir aux enfants », dit Ahmad. Les familles irakiennes amènent par exemple les plus jeunes voir le père Noël pour prendre quelques clichés. « On ne célèbre pas le 25 décembre, mais on fait souvent un échange de cadeaux », ajoute-t-il. Avec des collègues, entre amis ou en famille, les cadeaux s'échangent dans l'intimité, sans fla-fla.

L'abondance se mesure surtout à la table densément occupée par de grandes assiettes fumantes, comme ce soir, une répétition générale. Riz à l'aneth et aux fèves, poulet au citron, aubergines et agneau haché en sauce piquante, légumes marinés, salade, riz aux noix de cajous, il faut goûter à tout. Ne pas manger serait une insulte à l'hospitalité, « reprenez-en s'il vous plaît », sourit Mena, la mère de famille. C'est elle la cuisinière derrière ces portions démesurées, mais c'est son mari qui remplit les assiettes de tout le monde, surtout celles des invités. « Je pense que vous n'y avez pas goûté encore », ajoute-t-elle en pointant une

« On ne célèbre pas le 25 décembre, mais on fait souvent un échange de cadeaux »

Ahmad al-Khatat, 26 ans

boulette jaunâtre dont l'enveloppe croustillante se rompt en un mélange de raisins secs, de viande et de noix de pin.

Malgré ce faste culinaire, la famille semble plutôt détachée des grandes célébrations. Ahmad doit vérifier à quelques reprises les dates des principales fêtes musulmanes.

## Deux prophètes sont nés

Pour la première fois depuis des siècles, la commémoration de la naissance de Mahomet coïncide cette année avec Noël. Un débat subsiste entre les différentes branches de l'islam à savoir si Mawlid ou Mouloud, selon les transcriptions, doit être célébrée ou non, et surtout, la date exacte fluctue.

C'est que le calendrier musulman est basé sur les cycles lunaires et contient 10 ou 11 jours de moins que le calendrier grégorien. Les fêtes importantes se décalent donc d'année en année, comme l'Aïd el-Fitr, qui rompt la dernière journée de jeûne du mois du Ramadan par de somptueux banquets qui s'allongent tard dans la nuit.

« L'autre occasion importante est après la période des pèlerinages [Aïd al-Adha ou Aïd al-Ka-

bir]. On coupe la gorge d'un mouton et on le sert entier sur la table », explique Mena dans un français laborieux. Comment réussir à cuire un animal entier? « Dans le fourneau », répond-elle avec une expression joliment québécoise, apprise de ses amies de Joliette, ville où ils ont d'abord mis les pieds.

Son fils Haider se mord les lèvres pour ne pas compléter ses phrases, lui qui parle aisément trois langues. Il fréquente une école arabe le dimanche, pour apprendre à écrire les mots qu'il utilise déjà à l'oral. Le plus jeune des Al-Khatat, le « Québécois de la famille » rigolent ses parents, est très informé et parle abondamment d'histoire et de géographie lorsque questionné.

Et le pays natal? « Nous y sommes retournés pour la dernière fois il y a quatre ans. La guerre était moins pire que ce qu'on voyait à la télévision », dit Mena. Ahmad, qui correspond encore avec des amis restés à Bagdad, assure qu'un sapin a été dressé au centre-ville, un pied de nez aux extrémistes qui n'aiment pas les fêtes.

Le dessert s'étire, entre la crème saupoudrée de cajous et le thé, des sacs de noix surgissent l'un après l'autre. Elles sont savamment fumées ou épicées dans le commerce d'Hussein, le père de famille.

Plutôt silencieux, il prend du rythme tout à coup pour démontrer d'un coup de feutre toute la beauté de l'alphabet arabe. Il montre sa carte de membre de l'Association irakienne des calligraphes et décroche l'une de ses œuvres pour y voir de plus près. En très petits caractères, on peut y lire toutes les façons de dire « dieu » en arabe. Il y en a 99, et au moins autant de plats pour le célébrer.

Le Devoir

Le Devoir



CLÉMENT ALLARD LA PRESSE CANADIENNE  
La ministre de la Justice, Stéphanie Vallée, s'est réjouie de la décision de la Cour d'appel.

## Précision

Dans l'article intitulé « La course aux applications en médecine » publié le 16 décembre dernier, notre journaliste Karl Rettino-Parazzelli écrivait qu'Hexoskin poursuit sa rivale OMSignal pour près de 1 million de dollars. Or, cette poursuite a été rejetée par la Cour supérieure du Québec dans un jugement rendu en juillet 2014. La direction d'Hexoskin indique toutefois qu'un litige implique toujours les deux compagnies.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

**La rédaction**  
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3360

**Publicité**  
Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

**Avis publics et appels d'offres**  
Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3340

**Petites annonces et publicité par regroupement**  
Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

**Abonnements** (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)  
Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-5967

**Agenda culturel**  
Par courriel [agenda@ledevoir.com](mailto:agenda@ledevoir.com)